

VOEU concernant assainissement de la Ville de Saint-Denis

GIGANT:

Le MAIRE donne lecture du rapport qui a été déposé par *Monsieur*

Certains membres des Commissions du budget et des travaux qui ont eu à examiner le projet d'assainissement de la Ville de Saint-Denis, se sont prononcés d'une façon très nette et très catégorique en faveur de l'adoption de ce projet tel qu'il est présenté par le Service des Ponts & Chaussées.

Ce projet semble très bien répondre aux besoins de la Ville, tout au moins dans ses grandes lignes, car il ne s'agit là que d'un plan directeur, le plan technique d'exécution devant être établi ultérieurement.

Nous demandons donc au Conseil de formuler le vœu que tout soit mis en oeuvre pour sa réalisation dans les délais les plus brefs.

Il est évident que la gestion et l'entretien de ces égouts entraînera des dépenses supplémentaires ~~pour~~ la Commune, mais il est impensable que nous puissions reculer devant ces charges eu égard à l'utilité de ces travaux d'édilité.

Notre accord est donc total pour l'ensemble de ce projet, mais nous estimons qu'il convient de lier à ce projet celui des trottoirs qui est réclamé avec insistance et unanimement par tous. Il convient également que les lignes téléphoniques et électriques deviennent souterraines afin de dégager nos rues de nombreux poteaux gênant la circulation. Pourtant, il convient qu'une liaison soit établie entre ces différents projets et qu'au moment de leur exécution les travaux soient menés de pair pour éviter le gaspillage d'argent qui résulte toujours de l'exécution sur un même tronçon de travaux de caractères différents à des moments différents.

Nous demandons donc que M. le Maire envisage dès maintenant l'étude des différents projets de grands travaux qui doivent être exécutés dans la Ville afin d'essayer de faire ~~coïncider~~ leur exécution le moment venu./.

LE MAIRE. - Je vous demande, Messieurs, de prendre un vote rappelant cette motion.

Adopté à l'unanimité.